

Canal *Williamsburg*—pour payer aux propriétaires certains titres de propriétés prises pour la construction du canal du *Rapide-Plat*, pour l'année finissant le 30 juin 1888.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit votée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Canal *Welland*, construction d'un réservoir à *Dunville*, \$25,000, pour combler un étang près de *Sainte Catherine*, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1888.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Canal *Chambly*, exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluse, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1888.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour réparer les fondations de l'écluse de *Saint-Ours*, pour l'année finissant le 30 juin 1888.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au renouvellement du barrage à la tête de la vieille écluse *Sainte-Anne*, pour l'année finissant le 30 juin 1888.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Canal *Rideau*, savoir: Pour changer l'emplacement du pont tournant sur le canal à *Smith's Falls*, \$10,000; construction d'un quai près du pont de la rue *Maria*, \$2,500; travaux nécessaires pour augmenter l'alimentation d'eau pour le canal et la rivière *Gananoque*, \$12,000; construction d'un pont à *Brass-Point*, \$2,500; renouvellement d'un pont à *Manotick*, \$6,000; pour l'année finissant le 30 juin 1888.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses diverses, savoir: Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$15,000; arbitrages et sentences arbitrales, \$5,000; explorations et inspections, \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1888.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer, savoir: Explorations et inspections, \$10,000; statistique des chemins de fer, \$1,200; pour l'année finissant le 30 juin 1888.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Colby*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ottawa*, savoir: Nouvel édifice, rue *Wellington*, pour l'année finissant le 30 juin 1888.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, savoir: Montant nécessaire pour les travaux à *Port Arthur* et sur la rivière *Kaministiquia*, pour l'année finissant le 30 juin 1888.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du havre du cap *Tourmente*, *Nouveau-Brunswick*, pour l'année finissant le 30 juin 1888.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouvelle-Ecosse*, savoir: Édifices publics d'*Amherst*, \$700; bureaux de poste, de la douane, etc., *Baddeck*, \$500; bureaux de poste, de la douane, etc., *Sydney-Nord*—achèvement, \$6,500; bureaux de la poste, de la douane, etc., *Sydney-Sud*, \$6,000; bureaux de la poste, de la douane, etc., *Yarmouth*—achèvement, \$6,000; pour l'année finissant le 30 juin 1888.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ile du Prince-Edouard*, savoir: *Charlottetown*, nouvel édifice fédéral—achèvement, \$13,000; bureau de la poste, de la douane, etc., *Montague*, \$2,000; édifice public, *Summerside*, \$200; pour l'année finissant le 30 juin 1888.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.